

Rapport sur la Solvabilité et la situation financière

Annexe QRT

2023



Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances

SOMMAIRE.....Données en euros €

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [BSC1] -> S.02.01 (BSC1) : BILAN (2023)2

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S0404011] -> S.04.04 (S0404011) : Activité par pays EEA - localisation de branche par entité souscripteur (2023)5

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S170101] -> S.17.01 (S170101) : Provisions techniques non-vie (2023)6

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [OFB1SA] -> S.23.01 (OFB1SA) : Fonds Propres (2023)....9

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S250101] -> S.25.01 (S250101) : SCR-B2A - Capital de Solvabilité Requis (formule standard) (2023) 11

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [MCRB4A] -> S.28.01 (MCRB4A) : Minimum de Capital Requis (hors organismes mixtes) (2023) 13

Vu le Président Directeur Général

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [BSC1] -> S.02.01 (BSC1) : BILAN (2023)

BS-C1	Valorisation Solvabilité II	Valeur dans les comptes sociaux	Différence
Actifs			
Écarts d'acquisitions			
Frais d'acquisition reportés			
Actifs incorporels		300 000	-300 000
Impôts différés actifs			
Excédent de régime de retraite			
Immobilisations corporelles pour usage propre	15 697 717	7 513 189	8 184 528
Placements (autres que les actifs en représentation de contrats en UC ou indexés)	152 061 877	138 140 827	13 921 050
Immobilier (autre que pour usage propre)	25 618 136	8 753 363	16 864 773
Participations	14 891 153	13 022 738	1 868 415
Actions			
Actions cotées			
Actions non cotées			
Obligations	111 552 588	116 364 726	-4 812 138
Obligations souveraines	10 931 480	10 818 696	112 784
Obligation d'entreprises	100 621 108	105 546 030	-4 924 922
Obligations structurées			
Titres garantis			
Fonds d'investissement			
Produits dérivés			
Dépôts autres que ceux assimilables à de la trésorerie			
Autres placements			
Placements en représentation de contrats en UC ou indexés			
Prêts et prêts hypothécaires	81 579	81 579	0
Avances sur polices			
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers			
Autres prêts et prêts hypothécaires	81 579	81 579	0
Provisions techniques cédées	30 095 500	29 611 844	483 656
Non vie et santé similaire à la non-vie	16 925 427	14 507 353	2 418 074
Non vie hors santé	16 785 007	14 399 323	2 385 684
Santé similaire à la non vie	140 420	108 030	32 390
Vie et santé similaire à la vie, hors UC ou indexés	13 170 073	15 104 490	-1 934 417
Santé similaire à la vie			
Vie hors santé, UC ou indexés	13 170 073	15 104 490	-1 934 417
UC ou indexés			
Dépôts auprès des cédantes			
Créances nées d'opérations d'assurance	39 923 357	39 923 357	0
Créances nées d'opérations de réassurance			
Autres créances (hors assurance)	369 661	369 662	-1

Actions auto-détenues			
Instruments de fonds propres appelés et non payés			
Trésorerie et équivalent trésorerie	3 798 483	3 796 992	1 492
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	5 560 037	8 918 655	-3 358 617
Total de l'actif	247 588 213	228 656 105	18 932 108
.../...			
Passifs			
Provisions techniques non-vie	129 637 225	146 410 591	-16 773 367
Provisions techniques non-vie (hors santé)	127 786 044	146 410 591	-18 624 547
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation	123 198 480		123 198 480
Marge de risque	4 587 564		4 587 564
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	1 851 181		1 851 181
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation	1 849 220		1 849 220
Marge de risque	1 961		1 961
Provisions techniques - vie (hors UC ou indexés)	17 732 338	19 941 017	-2 208 679
Provisions techniques santé (similaire à la vie)			
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation			
Marge de risque			
Provisions techniques vie (hors santé, UC ou indexés)	17 732 338	19 941 017	-2 208 679
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation	17 422 090		17 422 090
Marge de risque	310 248		310 248
Provisions techniques UC ou indexés			
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation			
Marge de risque			
Autres provisions techniques			
Passifs éventuels			
Provisions autres que les provisions techniques	602 840	602 840	0
Provision pour retraite et autres avantages	660 052		660 052
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs	1 359 811	1 359 811	0
Impôts différés passifs	9 533 359		9 533 359
Produits dérivés			
Dettes envers les établissements de crédit			
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	263 837	263 837	0
Dettes nées d'opérations d'assurance			
Dettes nées d'opérations de réassurance	401 666	401 666	0
Autres dettes (non liées aux opérations d'assurance)			
Dettes subordonnées			
Dettes subordonnées exclues des fonds propres de base			
Dettes subordonnées incluses dans les fonds propres de base			
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	8 782 057	9 698 324	-916 267
Total du passif	168 973 184	178 678 086	-9 704 902

Actif net	78 615 028	49 978 019	28 637 010
-Pour contrôle :			
Capitaux propres, fonds mutualistes et réserves			
-> Ecart avec Actif net ?	78 615 028	49 978 019	28 637 010

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S0404011] -> S.04.04 (S0404011) : Activité par pays EEA - localisation de
branche par entité souscripteur (2023)

Ligne d'Activité [Z0010]	Code ID entité souscripteur [Z0020]	Pays [C0010] Primes émises (brutes) [R0020]	Pays [C0010] Sinistres [R0030]	Pays [C0010] Frais d'acquisition [R0040]	Pays [C0010]. dont commissions [R0050]	FPS Autre Pays [C0020] Primes émises (brutes) [R0020]	FPS Autre Pays [C0020] Sinistres [R0030]	FPS Autre Pays [C0020] Frais d'acquisition [R0040]	FPS Autre Pays [C0020]. dont commissions [R0050]
2		3 522 360	410 149	303 331	61 097				
4		31 448 912	24 790 945	2 708 247	529 302	188 000	-2 900	16 190	16 190
5		47 018 671	34 699 396	4 049 048	815 554				
7		10 503 209	6 843 193	904 492	182 182				
8		113 762	-2 139	9 797	1 973				

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S170101] -> S.17.01 (S170101) : Provisions techniques non-vie (2023)

TP-E1 - (S.17.01.01) Provisions techniques non-vie	Perte de revenus (2) Assurance directe et réass. prop. acceptée	Responsabilité civile automobile (4) Assurance directe et réass. prop. Acceptée	Automobile autres (5) Assurance directe et réass. prop. Acceptée	Assurances maritimes, aériennes et de transports (6) Assurance directe et réass. prop. acceptée	Incendie et autres dommages aux biens (7) Assurance directe et réass. prop. Acceptée	Responsabilité civile générale (8) Assurance directe et réass. prop. Acceptée	Total des engagements non-vie
Provisions techniques calculées comme un tout (portefeuille répliquable)							
Affaires directes							
Réassurance proportionnelle acceptée							
Réassurance non-proportionnelle acceptée							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation après l'ajust. /pertes							
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions de primes							
Total Brut	1 182 670	9 713 400	20 694 560	21 170	4 583 910	9 480	36 205 190
Brutes - affaires directes	1 182 670	9 713 400	20 694 560	21 170	4 583 910	9 480	36 205 190
Brutes - réassurance proportionnelle acceptée							
Brutes - réassurance non proportionnelle acceptée							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation avant l'ajust. /pertes							
Créances (exception de celles découlant de la réass. et des véhicules de titrisation) avant							
Créances découlant des véhicules de titrisation avant l'ajust. /pertes probables pour défaut							
Créances découlant de la réassurance avant l'ajust. /pertes probables pour défaut de la c							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation après l'ajust. /pertes							

Meilleure estimation nette des provisions de primes	1 182 670	9 713 400	20 694 560	21 170	4 583 910	9 480	36 205 190
Provisions pour sinistres							
Total Brut	666 550	66 304 480	9 144 300	11 890	8 629 710	4 085 580	88 842 510
Brutes - affaires directes	666 550	66 304 480	9 144 300	11 890	8 629 710	4 085 580	88 842 510
Brutes - réassurance proportionnelle acceptée							
Brutes - réassurance non proportionnelle acceptée							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation avant l'ajust. /pertes							
Créances (exception de celles découlant de la réass. et des véhicules de titrisation) av							
Créances découlant des véhicules de titrisation avant l'ajust. /pertes probables pour défaut							
Créances découlant de la réass. avant l'ajust. /pertes probables pour défaut de la contrep							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation après l'ajust. /pertes	140 420	6 424 557	5 946 880	2 970	3 250 550	1 160 050	16 925 427
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	526 130	59 879 923	3 197 420	8 920	5 379 160	2 925 530	71 917 083
Meilleure estimation totale brute	1 849 220	76 017 880	29 838 860	33 060	13 213 620	4 095 060	125 047 700
Meilleure estimation totale nette	1 708 800	69 593 323	23 891 980	30 090	9 963 070	2 935 010	108 122 273
Marge de risque	1 961	2 266 687	1 381 626	7 806	700 844	230 601	4 589 525
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout							
Meilleure estimation							
Marge de risque							
Total des provisions techniques							
Total des provisions techniques	1 851 181	78 284 567	31 220 486	40 866	13 914 464	4 325 661	129 637 225
Créances découlant des contrats de réass. et des véhicules de titrisation après l'ajust. /pertes	140 420	6 424 557	5 946 880	2 970	3 250 550	1 160 050	16 925 427
Total des provisions techniques moins les créances découlant de la réass. et des véhicules de ti	1 710 761	71 860 010	25 273 606	37 896	10 663 914	3 165 611	112 711 798

INFORMATION COMPLEMENTAIRE							
Segmentation par groupes de risques homogènes							
a) Nombre total de groupes de risques homogènes (Provisions de primes)	2	2	1	1	1	1	8
b) Nombre total de groupes de risques homogènes (Provisions pour sinistres)	2	2	1	1	1	1	8
Meilleure estimation des provisions de primes (brutes)							
Flux sortants : Prestations futures							
Flux sortants : Frais futurs et autres sorties							
Flux entrants : Primes futures							
Flux entrants : Autres entrées							
Meilleure estimation des provisions pour sinistres (brutes)							
Flux sortants : Prestations futures							
Flux sortants : Frais futurs et autres sorties							
Flux entrants : Primes futures							
Flux entrants : Autres entrées							
Pourcentage de la meilleure estimation brute calculée à l'aide d'approximations							
Meilleure estimation faisant l'objet de la mesure transitoire sur les taux d'intérêt							
Provisions techniques hors mesure transitoire sur les taux d'intérêt							
Meilleure estimation faisant l'objet de la correction pour volatilité							
Provisions techniques hors correction pour volatilité et autres mesures transitoires							
Bénéfices attendus, inclus dans les primes futurs (EIPFP)							

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [OFB1SA] -> S.23.01 (OFB1SA) : Fonds Propres (2023)

Fonds Propres	Total	Tier 1 - non restreint	Tier 1 - restreint	Tier 2	Tier 3
Fonds Propres de Base					
Actions ordinaires (y compris actions propres détenues)					
Primes d'émission (pour les actions ordinaires)					
Fonds initial, droits d'adhésion ou éléments de fonds propres équivalents pour les organismes mutual	49 978 019	49 978 019			
Comptes mutualistes subordonnés					
Fonds excédentaires (article 91 de la directive)					
Actions de préférence					
Primes d'émission relatives à des actions de préférence					
Réserve de réconciliation (solo)	28 637 010	28 637 010			
Dettes subordonnées					
Montant égal à la position nette d'impôts différés actifs					
Autres fonds propres de base approuvés par le superviseur					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la rés. réc					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réc.					
Déductions non comprises dans la réserve de réconciliation					
Déductions pour particip. dans des institutions financières et des établissements de crédit (solo)					
Fonds propres de base totaux après ajustements (solo)	78 615 028	78 615 028			
Fonds propres auxiliaires	Total			Tier 2	Tier 3
Capital non versé et non appelé mais pouvant l'être sur demande					
Fonds initial, droits d'adhésion ou éléments de fonds propres équivalents pour les organismes mutual					
Actions de préférence non versées et non appelées mais pouvant l'être sur demande					
Engagement légal et obligatoire à souscrire et payer les dettes subordonnées					
Lettres de crédit et garanties détenues en fiducie (selon l'article 96.2 de la Directive SII)					
Lettres de crédit et garanties autres que celles évoquées dans l'article 96.2 de la Directive SII					
Rappels de cotisations selon l'article 96.3 de la Directive SII					
Rappels de cotisations autres que ceux évoqués dans l'article 96.3 de la Directive SII					
Autres fonds propres auxiliaires					
Fonds propres auxiliaires totaux (Solo)					
Fonds propres disponibles et éligibles (solo)	Total	Tier 1 - non restreint	Tier 1 - restreint	Tier 2	Tier 3
Fonds propres totaux disponibles pour le calcul du SCR (solo)	78 615 028	78 615 028			
Fonds propres totaux disponibles pour le calcul du MCR (solo)	78 615 028	78 615 028			

Fonds propres totaux éligibles pour le calcul du SCR (solo)	78 615 028	78 615 028	0	0	0
Fonds propres totaux éligibles pour le calcul du MCR (solo)	78 615 028	78 615 028	0	0	
SCR (solo)	34 257 678				
MCR (solo)	15 415 955				
Ratio de fonds propres éligibles pour le calcul du SCR (solo)	2				
Ratio de fonds propres éligibles pour le calcul du MCR (solo)	5				
Autres informations (solo)					
Réserve de réconciliation					
actif net (excédent d'actif sur passif)	78 615 028				
Actions détenues en propre (reconnues comme actifs dans le Bilan)					
Dividendes prévus et distributions					
Autres fonds propres de base	49 978 019				
Ajustements pour fonds propres restreints relatifs aux fonds cantonnés					
Réserve de réconciliation (solo)	28 637 010				
Profits futurs sur primes futures - Activités Vie					
Profits futurs sur primes futures - Activités Non-Vie	622 278				
Total "Profits futurs sur primes futures"	622 278				

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S250101] -> S.25.01 (S250101) : SCR-B2A - Capital de Solvabilité

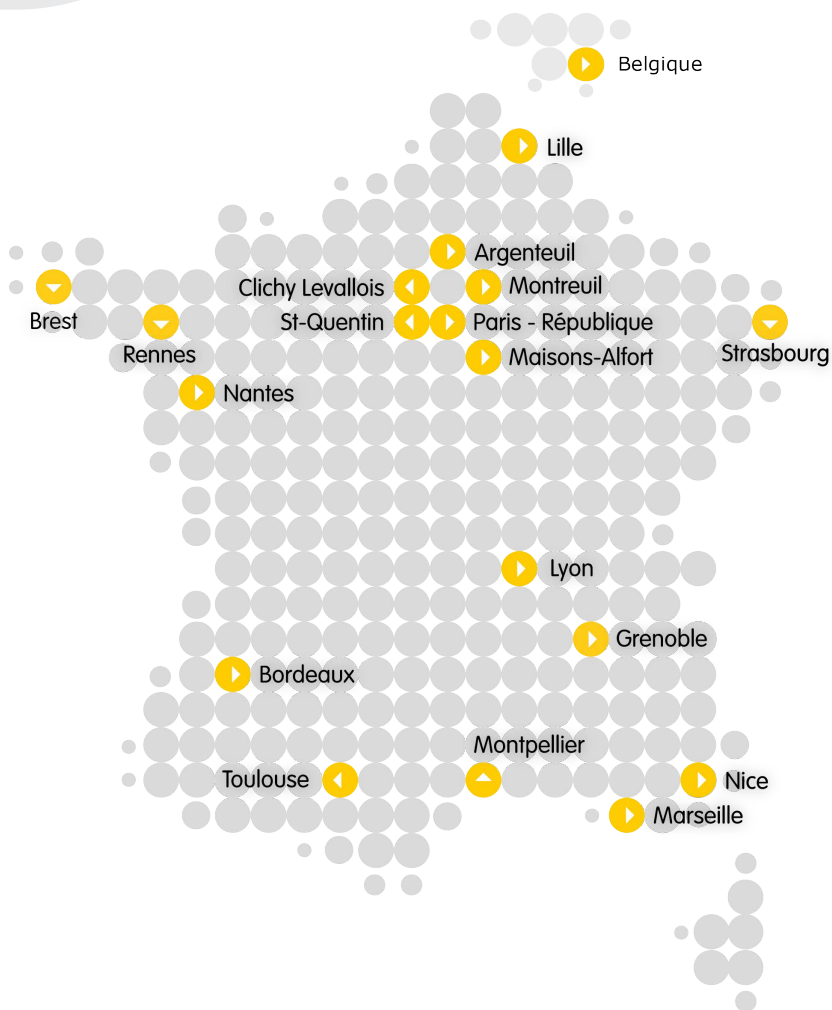
Requis (formule standard) (2023)

SCR-B2A : Pour les organismes utilisant la formule standard	Capital de solvabilité requis net	Capital de solvabilité requis brut	Attribution des ajustements dus aux FC et aux PAE
Risque de marché	18 903 941	18 903 941	
Risque de contrepartie	48 508	48 508	
Risque de souscription en Vie	204 318	204 318	
Risque de souscription en Santé	1 099 720	1 099 720	
Risque de souscription en Non Vie	30 740 104	30 740 104	
Diversification	-10 889 978	-10 889 978	
Risque lié aux immobilisations incorporelles			
SCR de base	40 106 613	40 106 613	
Calcul du SCR	Valeur		
Ajustement du fait de l'agrégation des nSCR des FC/PAE			
Risque opérationnel	3 684 424		
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques			
Capacité d'absorption des pertes des impôts différé	-9 533 359		
Capital requis en regard de l'art. 4 de la Directive 2003/41/CE			
SCR requis total hors exigences de capital supplémentaires	34 257 678		
Exigences de capital supplémentaire déjà définies			
- de captital supplémentaire Art 37 (1) Type a			
- de captital supplémentaire Art 37 (1) Type b			
- de captital supplémentaire Art 37 (1) Type c			
- de captital supplémentaire Art 37 (1) Type d			
Capital de solvabilité requis	34 257 678		
Autres informations sur le SCR			
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée			
Total du SCR notionnel pour la part restante			
Total du SCR notionnel pour les fonds cantonnés			
Total du SCR notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur			
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304			
Méthode utilisée pour calculer l'ajustement dû à l'agrégation des nSCR des FC/PAE.			
Prestations discrétionnaires futures nettes			
(03) Approche au taux d'imposition	1-Yes 2-No 3-N/A		
Approche basée sur le taux moyen d'imposition		1	
(04) (05) Calcul de la capacité d'absorption des pertes des impôts différés	Avant le choc	Après le choc	C.A.P.
DTA - Actifs d'impôts différés (04)		0	
Actifs d'impôts différés à reporter		0	
Actifs d'impôts différés dues aux différences déductibles temporaires			
DTL - Passifs d'impôts différés (04)		9 533 359	

LAC DT - Capacité d'absorption des pertes des impôts différés (05)			-9 533 359
C.A.P. des impôts différés justifiée par la restitution des passifs d'impôts différés			
C.A.P. des impôts différés justifiée par rapport aux probables bénéfiques économiques futures imposables			-9 533 359
C.A.P. des impôts différés justifiée par une reprise, année courante			
C.A.P. des impôts différés justifiée par une reprise, années futures			
Capacité maximum d'absorption des pertes des impôts différés			

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [MCRB4A] -> S.28.01 (MCRB4A) : Minimum de Capital Requis (hors organismes mixtes) (2023)

- MCR-B4A -	Eléments du MCR	Informations de base (Provisions)	Informations de base (Primes) (Capitaux)
Elément de la formule linéaire pour la (ré)assurance non vie			
MCR_NV Résultat	16 234 200	Meilleure BE net réass et PT Tout	Cotis. émises nettes de réass. 12 derniers mois
Frais de soins et réassurance proportionnelle			
Perte de revenus et réassurance proportionnelle (incapacité-invalidité, chômage)		1 708 800	3 522 360
Indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle (Accident du travail)			
Responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle		69 593 323	27 890 414
Automobile autre et réassurance proportionnelle		23 891 980	46 341 842
Assurances maritimes, aériennes et transports et réassurance proportionnelle		30 090	38 379
Incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle		9 963 070	8 602 127
Responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle		2 935 010	105 442
Crédit - Caution et réassurance proportionnelle			
Protection juridique et réassurance proportionnelle			
Assistance et réassurance proportionnelle			
Pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle			
Réassurance non-proportionnelle responsabilité civile (IARD)			
Réassurance non-proportionnelle dommages aux biens			
Réassurance non-proportionnelle aérien, maritime, transports			
Réassurance non-proportionnelle santé			
Elément de la formule linéaire pour la (ré)assurance vie	A18		
MCR_V Résultat	89 292		
	Détails	Meilleure estimation nette	Capital sous risque
	calculs A18		
Assurance avec participation aux bénéfices - participations futures garanties			
Assurance avec participation aux bénéfices - participations futures discrétionnaires			
Unités de compte et fonds indexés			
Autres engagements de (ré)assurance vie	89 292	4 252 017	
Capital sous risque pour les engagements de (ré)assurance vie			
Calcul MCR (global)			
MCR Linéaire	16 323 493		
SCR avec exigences de capital suppl. (annuel ou dernier calcul)	34 257 678		
Plafond MCR	15 415 955		
Plancher MCR	8 564 419	MAX Lin./Planché	16 323 493
MCR Combiné	15 415 955		
Plancher absolu du MCR	7 400 000		
MCR : Minimum de Capital Requis	15 415 955		



Mutuelle Fraternelle d'Assurances
 Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances.
 Siège social : 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 Clichy Cedex - Enregistrée au répertoire Sirene sous le numéro 784 702 391
 Dialogues Conseil.



Siège social : 6, rue Fournier - BP 311 - 92111 CLICHY CEDEX

mfa.fr

MFA Mutuelle
 Fraternelle
 d'Assurances